

RAPPORT N° 25_05_01

Assemblée Générale par consultation écrite du 14 mai 2025

OBJET : AFFECTATION DES CREDITS DESTINES A L'APPEL A PROJETS CESAM

En 2025, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (EPM) a souhaité encourager les coopérations eurorégionales innovantes entre PME du secteur de l'agroalimentaire circulaire, en lançant, dans le cadre du projet CESAM, un appel à projets de type financement en cascade, doté d'une enveloppe financière totale de **900.000 €** (financé à 100%). L'appel à projet compte deux schémas : Open Innovation Projects (projets libres, financés jusqu'à 70.000 € et basés sur un des 4 axes principaux de CESAM) et Identified Challenges (projets identifiés par les PME du partenariat CESAM, financés jusqu'à 40.000 €).

Piloté par l'EPM, l'appel était ouvert aux projets d'innovation de dimension eurorégionale. Il est composé de 3 phases : une première phase de dépôt (17 novembre 2024-17 février 2025), une deuxième phase avec une période contradictoire et de vérification d'éligibilité de 10 jours (cette phase contradictoire a permis aux candidats de corriger certains aspects administratifs obligatoires) et finalement une phase d'instruction (28 février 2025-22 avril 2025).

Un total de **105 candidatures** ont été déposées à l'appel à projets, dont 99 sont éligibles. **20 projets ont été sélectionnés suite à l'instruction (= 31 PME), dont 7 projets à composante interrégionale** (PME Occitanie + PME Catalogne ou PME Occitanie + PME Baléares ou PME Catalogne + PME Baléares). La demande totale de subventions atteint **881.881 €**.

A l'issue de l'instruction conjointe, les 20 meilleurs projets sont proposés à la programmation par les partenaires institutionnels du projet CESAM (EPM, Agri Sud-Ouest Innovation, ACCIÓ, Fundació Bit) qui se sont réunis par visioconférence le 22 avril 2025. Les projets retenus sont les suivants (avec une obligation de 5 PME minimum sélectionnées par région pour les projets de type Open Innovation) :

Projets	PARTENARIAT	Type de projet (Open Innovation ou Identified Challenge)	Subvention accordée	Subvention maximum	Moyenne de points (sur 55)
CIRCA: CIRculAr Aquaponics (num. 103)	ALGEMY INGREDIENTS SL (CAT), COLDEP Developpement (OCC), Groots Hydroponics SL (CAT)	Open Innovation	68.800,00 €	70.000,00 €	48,5

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier.

IB Project num. 45	Sensing & Control Systems SL (CAT)	Identified Challenge	39.911,00 €	40.000,00 €	46,75
IB Project num. 154	B'ZEOS SPAIN SLU (CAT)	Identified Challenge	30.000,00 €	30.000,00 €	45,75
FoodSensing 4CE (num. 52)	ColorSensing SL (CAT), Inox-ferro Sanchez S.L. (CAT)	Open Innovation	50.000,00 €	50.000,00 €	45,67
OCC Project num. 204	FUNDACIÓ PRIVADA DRISSA (CAT)	Identified Challenge	10.000 €	10.000,00 €	45,25
DRIVE – Disruptive Research and Innovation for Viticulture Efficiency (num. 30)	Talptech SL (CAT), Bodega Ribas SAT (IB)	Open Innovation	67.700,00 €	70.000,00 €	44,67
OpenCeres@ TVI (num. 157)	Terra Viva Ibiza Land Regeneration S.L. (IB), Flutillant (OCC)	Open Innovation	70.000,00 €	70.000,00 €	44,33
OCC Project num. 70	FROMAGERS DE LOZERE (OCC)	Identified Challenge	30.000 €	30.000,00 €	44,25
ReyCorks by Verréo (num. 130)	VERREO (OCC), TECNICORCK SUÑER (CAT)	Open Innovation	70.000,00 €	70.000,00 €	44
AGORA (num. 127)	Onyriq Labs, S.L (CAT)	Open Innovation	29.970,00 €	30.000,00 €	44
OCC Project num. 232	Institut Français de la vigne et du vin (OCC)	Identified Challenge	30.000,00 €	30.000,00 €	44
OCC Project num. 125	FIBAQ SAS (OCC)	Identified Challenge	30.000,00 €	30.000,00 €	44
NITRO-TIC (num. 244)	FLOC Ammonia Solutions SL (CAT), GLOBALS World Capital SL (CAT)	Open Innovation	50.000,00 €	50.000,00 €	43,33
Ferti-ByPro BIO (num. 124)	GROUPE ETHICAE (OCC), AkiNaO (OCC), MAJUSTI IBERICA (CAT)	Open Innovation	70.000,00 €	70.000,00 €	43,33
OCC Project num. 185	SARL SIBIO (OCC)	Identified Challenge	30.000,00 €	30.000,00 €	42,5

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier.

CAT Project num. 227	VERMES RESTAURACIO N S.L. (CAT)	Identified Challenge	20.000,00 €	20.000,00 €	42
SSOIL (num. 122)	Aeris Tecnologies Ambientales S.L (CAT), JOPO SA CANOVAL S.L (IB)	Open Innovation	65.500,00 €	70.000,00 €	41,67
EcoAljibe (num. 166)	Ata Ecotecnología e Higiene del Agua SL (IB)	Open Innovation	30.000,00 €	30.000,00 €	41,33
AWARE (num. 254)	AWAYTER S.L. (CAT), Hostel Palma 2014 SL (IB)	Open Innovation	70.000,00 €	70.000,00 €	40,67
CAT Project num. 266	Supermercat Cooperatiu i Participatiu BCN SCCL (CAT)	Identified Challenge	20.000,00 €	20.000,00 €	40,25
SUMA TOTAL DELS PROJECTES SELECCIONATS			881.881,00 €		

Le total des subventions accordées est donc de **881.881 €** sur les 900.000 € prévus.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier.

DELIBERATION N° 25_05_01 Assemblée Générale par consultation écrite du 14 mai 2025

OBJET : AFFECTATION DES CREDITS DESTINES A L'APPEL A PROJETS CESAM

Vu le règlement Européen n°1302/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013, modifiant le règlement (CE) 1082/2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale en ce qui concerne la clarification, la simplification et l'amélioration de la constitution et du fonctionnement de groupements de ce type,

Vu la Convention et les Statuts du GECT Pyrénées-Méditerranée signés le 18 juin 2009, modifiés par la délibération N°21_09_03 du 4 octobre 2021

Vu l'Arrêté du préfet de Région Midi-Pyrénées en date du 25 août 2009 portant création du GECT Pyrénées-Méditerranée,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et Territoriales,

Vu la Délibération n°25_03_03, en date du 13 mars 2025, relative à l'adoption du budget primitif de l'année 2025 de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée,

Vu le Procès-verbal du groupe des évaluateurs CESAM du 22 avril 2025,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres,

DÉCIDE :

Article 1 :

D'attribuer aux bénéficiaires, dans le cadre du financement en cascade de l'appel à projets CESAM, la somme équivalente au montant de **881.881 €**, selon la répartition suivante :

Open Innovation projects :

- ✓ Projet CIRCA: CIRculAr Aquaponics (num. 103), dont le Chef de file est *ALGEMY INGREDIENTS SL*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **68.800,00 €**.
- ✓ Projet FoodSensing4CE (num. 52), dont le Chef de file est *ColorSensing SL*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **50.000,00 €**.
- ✓ Projet DRIVE – Disruptive Research and Innovation for Viticulture Efficiency (num. 30), dont le Chef de file est *Talptech SL*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **67.700,00 €**.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier.

- ✓ Projet OpenCeres@TVI (num. 157), dont le Chef de file est *Terra Viva Ibiza Land Regeneration S.L.*, ayant son siège aux Illes Baléares, une subvention de **70.000,00 €**.
- ✓ Projet ReyCorks by Verréo (num. 130), dont le Chef de file est *VERREO*, ayant son siège en Occitanie, une subvention de **70.000,00 €**.
- ✓ Projet AGORA (num. 127), dont le Chef de file est *Onyriq Labs, S.L.*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **29.970,00 €**.
- ✓ Projet NITRO-TIC (núm. 244), dont le Chef de file est *FLOC Ammonia Solutions SL*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **50.000,00 €**.
- ✓ Projet Ferti-ByPro BIO (núm. 124), dont le Chef de file est *GROUPE ETHICAE*, ayant son siège en Occitanie, une subvention de **70.000,00 €**.
- ✓ Projet SSOIL (num. 122), dont le Chef de file est *Aeris Tecnologías Ambientales S.L.*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **70.000,00 €**.
- ✓ Projet EcoAljibe (num. 166), dont le Chef de file est *Ata Ecotecnología e Higiene del Agua SL*, ayant son siège aux Illes Baléares, une subvention de **30.000,00 €**.
- ✓ Projet AWARE (num. 254), dont le Chef de file est *AWAYTER S.L.*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **70.000,00 €**.

Identified Challenges :

- ✓ Projet num. 45, dont le Chef de file est *Sensing & Control Systems SL*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **39.911,00 €**.
- ✓ Projet num. 154, dont le Chef de file est *B'ZEOS SPAIN SLU*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **30.000,00 €**.
- ✓ Projet num. 204, dont le Chef de file est *FUNDACIÓ PRIVADA DRISSA*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **10.000,00 €**.
- ✓ Projet num. 70, dont le Chef de file est *FROMAGERS DE LOZERE*, ayant son siège en Occitanie, une subvention de **30.000,00 €**.
- ✓ Projet num. 232, dont le Chef de file est *Institut Français de la vigne et du vin*, ayant son siège en Occitanie, une subvention de **30.000,00 €**.
- ✓ Projet num. 227, dont le Chef de file est *VERMES RESTAURACION S.L.*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **20.000,00 €**.
- ✓ Projet num. 185, dont le Chef de file est *SARL SIBIO*, ayant son siège en Occitanie, une subvention de **30.000,00 €**.
- ✓ Projet num. 125, dont le Chef de file est *FIBAQ SAS*, ayant son siège en Occitanie, une subvention de **30.000,00 €**.
- ✓ Projet num. 266, dont le Chef de file est *Supermercat Cooperatiu i Participatiu BCN SCCL*, ayant son siège en Catalogne, une subvention de **20.000,00 €**.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier.

Article 2 :

Les conventions «GRANT AGREEMENT FOR CASCADE FUNDING UNDER THE CESAM PROJECT» entre les bénéficiaires PME, les partenaires CESAM et l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée dont les modèles, pour les Open Innovation Projects et pour les Identified Challenges, sont annexés à la présente, fixent les modalités de versement et d'utilisation des subventions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme aux registres des délibérations.

**La présidente en exercice,
Présidente du Govern de les Illes Balears
Et par délégation,**

Signed with Eurosign

xavier bernard-sans

xavier.bernard-sans

xavier.bernardsans@euroregio-epm.eu

Xavier BERNARD SANS, Secrétaire Général

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Et publication ou notification le :

Copie pour exécution : Paierie Régionale Occitanie

PP
Eurosign

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier.